

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. ANNEXES

5.1.2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Lyoffans

Plan au 1 / 5 000 ème

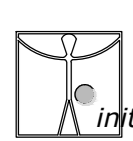
Pièce n° 5.1.2.14

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
Communaire : 29.05.2017
Approuvé par délibération du Conseil
Communaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement

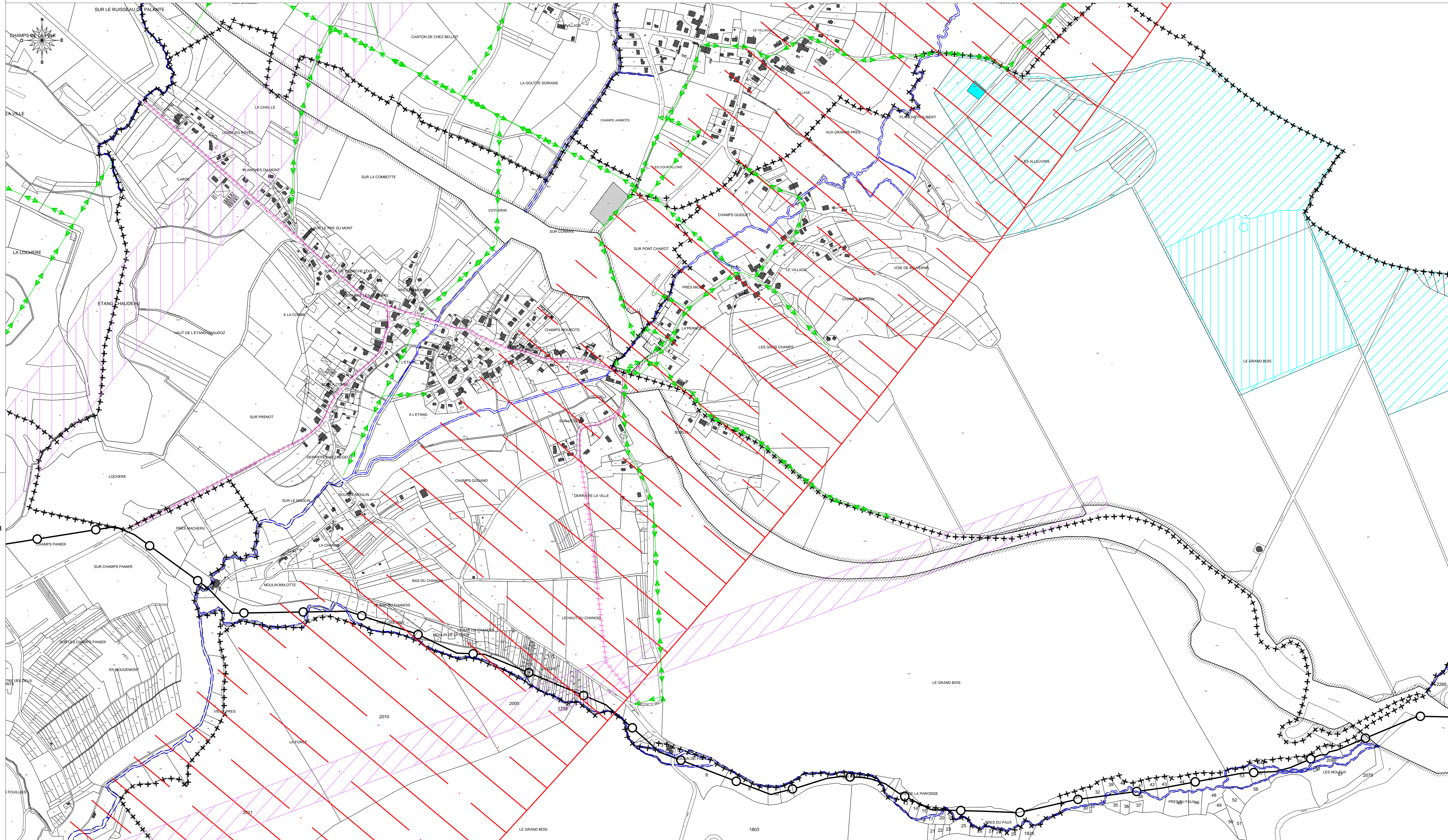
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03 84 75 46 47 - Fax : 03 84 75 31 69
initiativedeveloppement@orange.fr



Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 29 - initiativedeveloppement@orange.fr

0 m 50 m 100 m 150 m 200 m 250 m

*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en avril 2012



- A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.*
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé.
- EL11 Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations.
- I1^{bis} Servitudes relatives à l'Oliéoduc de Défense Commune gérées par la Sté TRAPIL.
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités pas l'Etat.
- PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications.
- T7 Servitudes relatives aux relations aériennes - Servitudes aéronautiques inhérentes à la B.A.116.
- + + + + Limite de la commune.

* A noter : Pour A4, le report cartographique est non exhaustif - pour une information complète voir la liste détaillée par commune des cours d'eau concernés, dans le tableau de synthèse des servitudes d'utilité publique.